

Note Méthodologique : Permis de Feu Travaux à chaud

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Maîtriser les travaux générant des sources d'ignition et prévenir les départs de feu.
- Formaliser un cadre de décision documenté: critères d'acceptation, responsabilités, contrôles avant/pendant/après.
- Réduire les arrêts non planifiés; protéger personnes, installations et environnement.
- Instaurer un langage commun entre HSE, maintenance, production et prestataires.
- Assurer la traçabilité pour la diligence raisonnable et le pilotage via indicateurs.

Point clé : Validité d'un permis limitée à 24 h (HSE-24) et surveillance post-travaux \geq 60 min (HSE-60), revues de dispositif au moins annuelles (HSE-12).

Objectifs de la mission

- Définir le périmètre exact d'intervention et les interfaces métiers.
- Identifier les sources d'inflammabilité et les matériaux combustibles.
- Mettre en place des barrières techniques et organisationnelles proportionnées.
- Assurer une surveillance efficace durant et après les travaux.
- Documenter les décisions et les contrôles effectués pour la traçabilité.

Périmètre / livrables attendus

Périmètre: travaux à chaud (soudage, meulage, découpe, brasage, chalumeau, poses bitumineuses) en maintenance, projets, fabrication, bâtiments tertiaires; prise en compte des zones cachées (faux plafonds, gaines, isolants, poussières).

- Matrice RACI et règlement d'application (périmètres, durées, exemptions, délégations encadrées).
 - Formulaires normalisés (tronc commun + modules spécifiques) intégrables à la GED/GMAO.
 - Méthode de zonage (rayon d'impact, distances de séparation) et liste des protections (écrans, bâches, purges, inertage).
 - Check-lists de terrain et points de passage horodatés.
 - Protocole de surveillance (rôle du surveillant, présence post-travaux, modalités d'escalade).
 - Critères de clôture, vérifications post-intervention et modèle de revue périodique (REX).
 - Indicateurs de suivi: taux de permis conformes, écarts critiques, temps de surveillance post-travaux.
 - Repères et bonnes pratiques (HSE-24, HSE-60/HSE-120, HSE-12, M-24, Q-10, OP-2).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadre de gouvernance et responsabilités

- Cartographier les processus existants et comparer aux bonnes pratiques; définir une matrice RACI.
- Fixer un règlement d'application et des seuils (périmètres, durées, exemptions, délégations).
- Livrables: RACI validée + critères d'arbitrage simples et traçables.

Étape 2 – Outils et formulaires normalisés

- Rationaliser les formulaires, définir les champs obligatoires et la codification des contrôles.
- Intégrer les supports à la GED/GMAO; structure modulaire (tronc commun + sections spécifiques).
- Livrables: jeu de formulaires lisibles et utilisables sur le terrain.

Étape 3 – Préparation opérationnelle et zonage

- Traduire l'analyse de risques en zonage: rayons d'impact, combustibles, sources d'oxygène.
- Définir les distances de séparation et protections; préparer la logistique (extincteurs, balisage, déviations).
- Livrables: plan de zonage et check-list de terrain validés.

Étape 4 – Surveillance et communication temps réel

- Définir le rôle de surveillant, le temps de présence après travaux et les modalités d'escalade.
- Instaurer des points de passage horodatés et une communication codifiée.
- Livrables: protocole de surveillance et trame de reporting.

Étape 5 – Clôture, retour d'expérience et amélioration

- Formaliser critères de clôture, délais d'observation et vérifications post-intervention.
- Organiser la revue périodique (tendances, causes, actions) avec indicateurs simples.
- Livrables: bilan REX, tableau d'indicateurs et actions d'amélioration.

Planning / durée / jalons

Élément	Durée / fréquence	Repère / source
Validité d'un permis	Max. 24 h	ISO 45001 – HSE-24
Surveillance post-travaux	≥ 60 min (jusqu'à 120 min selon inertie)	HSE-60 / HSE-120
Revue du dispositif	Tous les 12 mois	ISO 9001 – HSE-12
Contrôle d'efficacité	Trimestriel (échantillon ≥ 10 permis)	Benchmark interne Q-10
Révision distances de séparation	Tous les 24 mois	Gouvernance M-24
Formation signataires	Initiale 7 h; recyclage 3 h / 24 mois	F-7 / F-3 / F-24

Rôles & responsabilités

Client

- S'approprier la gouvernance; nommer les signataires (émetteur, exploitant, intervenant, surveillant).
- Mettre en œuvre le zonage, les protections et la surveillance dédiée (présence continue + post-travaux).
- Assurer habilitations/compétences à jour (revue annuelle RH-12; recyclage F-24).
- Organiser la coactivité (réunion courte de calage, balisage, permis coordonnés si nécessaire).
- Garantir la traçabilité (GED/GMAO, photos, horodatage, enregistrements de rondes).

Consultant

- Cartographier les processus, établir la matrice RACI et le règlement d'application.
- Rationaliser les formulaires; définir champs obligatoires et contrôles; intégrer à la GED/GMAO.
- Accompagner la méthode de zonage et la définition des distances/protections.
- Concevoir le dispositif de surveillance (rôle, points de passage, escalade) et les critères de clôture.
- Structurer le retour d'expérience et les indicateurs, animer les revues périodiques.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Processus et pratiques existants liés aux travaux à chaud; inventaire des situations typiques.
- Formulaires et check-lists actuels; accès GED/GMAO.
- Plans/zones sensibles (faux plafonds, gaines, interfaces); schémas de circulation/ventilation.
- Données d'analyse de risques (combustibles, atmosphères, distances de séparation).
- Liste et état des moyens d'extinction (au moins 2 adaptés – OP-2).
- Habilitations/compétences des signataires et délégations en vigueur.
- Historique/REX: permis, écarts, photos, horodatages, enregistrements de rondes.
- Calendrier de revues (HSE-12), contrôles périodiques (Q-10), et repères internes (HSE-60/HSE-120, M-24).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Validations par signataires identifiés (émetteur, exploitant, intervenant, surveillant) et critères d'acceptation clairs.
- Réunions courtes de calage en coactivité; zonage et consignes de circulation partagées.
- Points de passage horodatés, rondes consignées, modalités d'escalade (arrêt immédiat, alerte, isolement).
- Revues périodiques: annuelle de conformité (HSE-12) et contrôles trimestriels ciblés (Q-10).
- Archivage centralisé (GED/GMAO): formulaires signés, preuves de préparation, clôtures, REX.
- Gestion des risques organisationnels: éviter "zones grises" et surenchère documentaire; privilégier simplicité traçable.
- Mises à jour structurées: révision des distances tous les 24 mois (M-24) et ajustements via REX.

Facteur critique de succès : Surveillant dédié présent en continu pendant les travaux et au moins 60 minutes après l'arrêt, avec traçabilité horodatée.

